

COMMUNE DE SAINT-MAYEUX**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le jeudi vingt-quatre septembre deux mil vingt-six, à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Gilles HELLARD, Maire.

PRESENTS : *Xavier LE DANTEC, Clélia MAUDIEU, Claude BRIERE, Anne-Marie LE LAY, Elodie HEURTEL, Dylan GOUSSE, Valérie LE SABAZEC, Julien LE PALUD, Clémence BELLOEIL.*

ABSENTS EXCUSES : *Claude BRIERE (pouvoir donné à Frédéric LEVEL)*

SECRETAIRE DE SEANCE : *Clélia MAUDIEU*

OBJET : Devis Equipement aire de fitness près de l'aire de jeux

Le Maire présente le devis reçu pour l'achat de deux agrès fitness à installer près de l'aire de jeux des enfants aux abords du terrain des sports.

*Soit : Un rameur et un vélo elliptique pour un montant de 4 783.00 € HT (5 739.60 € TTC)
Installation, réception et contrôle compris.*

Le Conseil, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- *D'accepter le devis de l'Entreprise QUALI Cité Bretagne Atlantique basée à Nivillac (Morbihan) pour un prix total de 4 783.00 HT (5 739.60 € TTC).*
- *De donner pouvoir au Maire pour la signature du devis valant acceptation de la commande.*

FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS,

Pour copie conforme,

Le Maire

